

🕒 26.06.2020, 18:15

Bassins refuse de fonctionner avec des partis politiques

PREMIUM



La proposition du syndic Didier Lohri et de la Municipalité a été balayée.

La proposition du syndic Didier Lohri et de la Municipalité a été balayée. Sigfredo Haro

SIGFREDO HARO

PAR LOS

POLITIQUE Les conseillers communaux ont refusé le passage à un système d'élection proportionnel. Ce dernier aurait obligé les candidats à s'inscrire sur des listes politiques.

Obliger les élus à s'inscrire sur des listes politiques: c'est la proposition qui a été soumise au Conseil communal de Bassins mardi dernier, qui l'a refusée aussi sec.

Le projet était de passer à un système proportionnel lors des prochaines élections communales en mars 2021. Ce procédé définit d'abord le nombre de sièges qu'un parti obtient, puis les candidats qui vont s'y asseoir, afin d'assurer une juste représentation de chaque groupement.

Seules les communes de plus de 3000 habitants doivent adopter ce système. Bassins, qui compte près de 1400 habitants, aurait dès lors fait figure d'exception.

Actuellement, ça peut nous sauter à la figure de tous les côtés."

DIDIER LOHRI SYNDIC DE BASSINS

«Cela améliorerait le débat en poussant les groupes à chercher le compromis. Actuellement, ça peut nous sauter à la figure de tous les côtés», a relevé Didier Lohri devant l'assemblée.

Une question de motivation

Le syndic faisait allusion à la création du Groupement de citoyens de Bassins (GCB) en 2015, dont les membres s'étaient inscrits sur la seule liste d'entente villageoise. Ils avaient ensuite envoyé un tous-ménages aux citoyens ne mentionnant que les membres du GCB.

Un problème pour la Municipalité, car comme elle l'indique dans le document soumis au Conseil, «on ne peut trouver des «opposants» sur une liste d'entente».

De nombreux conseillers se sont montrés défavorables à ce changement. «Nous craignons que les gens soient démotivés à s'engager à cause de l'obligation de s'inscrire sur une liste», a noté Olivier Ramel, membre de la commission qui a étudié le projet. C'est donc le statu quo qui a été privilégié.